

AGENDA®

FONGICIDE

VIGNE

FRAC P07-M04-27

RÉSERVÉ À UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL



Nom homologué :	AGENDA	Type d'action :	Fongicide (FRAC P07, M04 et 27)
N° d'A.M.M. :	2160016	Formulation :	Granulés dispersables (WG)
Détenteur de l'A.M.M. :	Life Scientific Ltd, Block 4, Belfield Office Park, Beech Hill Road, Dublin 4, Irlande	Composition :	500 g/kg (50% p/p) Fosétyl-AI + 250 g/kg (25% p/p) Folpel + 40 g/kg (4% p/p) Cymoxanil

ATTENTION			
	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.	P308+P313
	H351	Susceptible de provoquer le cancer.	P337+P313
	H361D	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.	P501
	H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.	SP1
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	SPe3	
	EUH208	Contient du folpel et du cymoxanil. Peut produire une réaction allergique.	
	EUH401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Tenir hors de portée des enfants.	
	P102	Éviter le rejet dans l'environnement.	
	P273	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.	
	P305+P351+P338		

Délai de rentrée : 48 heures.

EN CAS D'URGENCE : Composer le 15, le 112 ou contacter le centre anti-poison le plus proche

Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude, N° Vert: 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Distribué par : LIFE FRANCE, 11-13 rue des Aulnes - 69760 Limonest
 Une question sur ce produit ? N° vert : 0 800 912 759 (appel gratuit depuis un poste fixe)
 www.lifescientific.com
 RÉEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT

Fiche de Données de Sécurité disponible sur : www.quickfds.com.
 N° de lot et date de fabrication : voir emballage
 Fabriqué en UE
 Version No 3

Contenu: **6 kg Net**

PREMIERS SOINS
 S'éloigner de la zone dangereuse.
 En cas de contact cutané: enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet. En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste.
 En cas de projection dans les yeux: rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un spécialiste.
 En cas d'inhalation: en cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre anti-poison.
 En cas d'ingestion: rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre anti-poison.
 Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité.
 En cas d'intoxication animale; contacter votre vétérinaire.

BONNES PRATIQUES PHYTOSANITAIRES
Stockage du produit
 Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.
 Ne pas stocker à des températures supérieures à 35°C.

Protection de l'opérateur et du travailleur
 Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée.
 Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :		PROTECTION DU TRAVAILLEUR
	MÉLANGE/CHARGEMENT	APPLICATION AVEC : PULVÉRISATEUR PORTE OU TRAINÉ À RAMPE, PNEUMATIQUE OU ATOMISEUR ; PULVÉRISATION VERS LE BAS	
GANTS EN NITRILE réutilisables (certifié EN 374-3) ou à usage unique (certifié EN 374-2)	Réutilisables	À usage unique	Réutilisables
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065	EPI vestimentaire ET EPI partiel	EPI vestimentaire ET EPI partiel	EPI vestimentaire ET EPI partiel
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN 14606+A1	OU Type 3 ou 4	OU Type 3 ou 4	OU Type 3 ou 4
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3 ou 4 certifiée EN 14605+A1:2009			

Tableau des usages
 Sauf mention contraire dans le tableau, tous les traitements concernent les parties aériennes.

Culture	Cible	Dose homologuée (L/ha)	Nombre max. d'applications	Stade d'application	Décal avant récolte (DAR)	ZNT aquatique
Vigne (raisins de cuve et de table)	Mildiou	3 kg/ha	6 appl./an	Raisins de cuve : entre les stades BBCH 13 et 79 Raisins de table : entre les stades BBCH 13 et 89	Raisins de cuve : 28 jours Raisins de table : Max. BBCH 68	20 mètres Dont DVP 5 mètres

DVP : Dispositif végétalisé permanent.
 BBCH 13 : 3 feuilles étalées.
 BBCH 69 : fin de la floraison.
 BBCH 79 : la fermeture de la grappe est complète, les fruits ont fini de grossir.

Respect des limites maximales de résidus : limiter les applications de préparations contenant des substances actives pouvant engendrer la présence d'acide phosphonique à un total de 10 kg d'équivalent d'acide phosphonique par hectare et par an sur vigne.

Limites maximales de résidus : se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne, consultables à l'adresse : <http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/public/>

Les conditions d'utilisation de la préparation, compte tenu des bonnes pratiques agricoles critiques proposées pour chaque usage figurant dans la liste des usages autorisés, permettent de respecter les limites maximales de résidus.

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI
 Sur raisins de cuve, AGENDA peut s'employer du stade 3 feuilles étalées (BBCH 13) jusqu'à la fermeture de la grappe (BBCH 79). Veiller à respecter un délai avant récolte de 28 jours.
 Sur raisins de table, AGENDA peut s'employer du stade 3 feuilles étalées (BBCH 13) jusqu'à la fin de la floraison (BBCH 69).
 AGENDA n'entraîne pas de phytotoxicité sur la majorité des variétés de raisin. Effectuer un test préalable sur une petite surface en cas de doute.
 Appliquer AGENDA sur chaque face du rang.
 En cas de rognage, appliquer préférentiellement AGENDA après l'opération de rognage.
 Ne pas utiliser AGENDA sous serre.

En préventif : AGENDA s'emploie essentiellement en préventif, à 3 kg/ha. Un intervalle entre application de 12 à 14 jours est préconisé (10 jours en cas de situation à fort risque de mildiou).
 En pépinière, la cadence peut être réduite à 8 jours.

En curatif : grâce à l'effet curatif du cymoxanil, AGENDA peut s'utiliser 1 à 2 jours après une contamination par le mildiou, mais sans avoir dépassé ¼ de la période d'incubation du mildiou.
 Continuer ensuite les traitements 5 ou 6 jours après cette application d'AGENDA avec des fongicides curatifs ayant un autre mode d'action que le cymoxanil.

Conditions météorologiques
 Traiter par temps calme pour éviter toute dérive de pulvérisation.
 Ne pas traiter lors de fortes chaleurs.

Recommandations pour les mélanges
 Les mélanges extemporanés doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.
 Ne pas mélanger AGENDA avec des préparations à base de cuivre.
 Ne pas mélanger AGENDA avec des engrais de type foliaire azoté.

Préparation de la bouillie
 Remplir à moitié la cuve avec de l'eau et mettre en marche l'agitation. Verser la quantité nécessaire d'AGENDA dans la cuve du pulvérisateur. Remplir la cuve avec de l'eau au volume requis. Maintenir l'agitation durant toute la durée de l'application.
 Ne pas laisser la bouillie dans la cuve du pulvérisateur pendant de longues périodes (par exemple pendant le temps des repas).
 Si nécessaire, utiliser un antimosse pour la préparation de la bouillie.

LES BONS GESTES POUR TRAITER EN TOUTE SÉCURITÉ

- N'utilisez pas les produits phytopharmaceutiques que si nécessaire.
- Protégez votre santé et celle de votre entourage.
- Protégez les points d'eau.
- Protégez les pollinisateurs.
- Surveillez les conditions météorologiques.
- Préservez la faune sauvage.

+ D'INFOS SUR WWW.MON-PHYTO-PRACTIQUE.FR : FLASHEZ-MOI

AVERTISSEMENT
 Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite.
 Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage. Ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...

Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les autorités compétentes françaises. Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

© AGENDA est une marque déposée de Life Scientific Ltd.